

Mairie
Pont de Cazaux
31440 CAZAUX-LAYRISSE

Permanence : samedi de 9 à 12 heures
Téléphone : 05 61 95 17 96
Mél : mairie.cazauxlayrisse31@gmail.com

Objet : bilan annuel n° 1

Aux habitants de la commune

Le 14 avril 2021

Madame, Monsieur,

Voilà bientôt un an que l'actuelle équipe municipale a démarré son mandat. Nous souhaitons faire le point sur la gestion de notre commune.

Des dossiers ont été menés à leur terme, d'autres sont en cours d'avancement et enfin des projets sont en discussion et en analyse.

Parmi les premiers :

- Le barrage de Ginières a été vidé par l'entreprise Barba.
- Le mur de soutènement du cimetière du village du haut a été reconstruit et consolidé par l'entreprise Gauthier.
- Dans l'appartement au-dessus de la Mairie, libéré fin novembre 2020, divers travaux de plomberie, de chauffage, d'électricité, de peinture ont été menés. De nouveaux locataires l'occupent depuis début février.
- La (demi)journée citoyenne du 18 juillet a réuni une trentaine de personnes et a permis de procéder au débroussaillage de divers lieux de notre village, au nettoyage des bâtiments communaux et des églises, et de se retrouver ensuite pour quelques grillades (en respectant les gestes barrières, virus oblige). Que chacune et chacun soient remerciés pour leur participation bénévole.
- Pour le déneigement des rues et places, la commune a fait appel à l'entreprise Juste qui a su répondre rapidement à notre demande d'intervention.
- Pour la période des fêtes de fin d'année, les églises, équipées de nouvelles lampes LED, ont été éclairées afin de rendre cette période plus festive.

Dans les dossiers en cours :

- L'adressage des voies de la commune est bien avancé ; un prochain courrier précisera votre nouvelle adresse et les différentes formalités qu'il sera nécessaire de réaliser : l'équipe municipale pourra vous accompagner. Un ordinateur et une imprimante laser nouvellement achetés et la connexion Internet permettront de faciliter cette aide pour ceux qui le désirent.
- Une enquête publique sur la fermeture du passage à niveau 33 du côté de Nasse a eu lieu ; cette clôture ne sera réalisée que si la réouverture la ligne Montréjeau-Luchon est effective.

- Un Plan Communal de Sauvegarde qui recense les divers risques encourus par la commune (inondation, mouvement de terrain, chute de bloc, radon, séisme, ...) mais également les mesures d'évacuation prévues en cas de sinistre, a été rédigé et est actuellement à la Préfecture pour approbation.
- L'enfouissement des réseaux électrique et téléphonique de la route de Baren, qui aurait dû se faire en début d'année, a été reporté par le SDEHG (Syndicat Départemental d'Energie de la Haute-Garonne) ; ces travaux devront dorénavant se coordonner avec ceux menés sur la maison sinistrée d'un de nos administrés.
- Les demandes d'autorisation de travaux sont en cours concernant l'installation du pylône SFR prévu sur le sentier des Héréchous ; il devrait nous permettre d'avoir un réseau mobile correct.
- L'adduction d'eau potable reste un important dossier. Un périmètre de captage de la source des Cruzières qui alimente l'ensemble de notre village ainsi que celui de Lège, doit être installé. Avec Réseau 31 nous sommes en discussion pour également œuvrer à l'amélioration du captage. En outre, notre système de désinfection par UV est en cours d'optimisation pour que d'éventuels problèmes liés à la turbidité ne se posent plus.
- Un défibrillateur va être installé à la Mairie au niveau de l'escalier extérieur qui mène à l'étage.
- Au niveau du pool routier, divers chantiers sont au programme : le goudronnage de la zone située devant le cimetière du village du bas ainsi que celui de l'impasse de Cantruc.
De plus, le sentier des Héréchous de la fin de la piste actuelle au ruisseau de Betpaumès, devrait être nettoyé et aménagé pour randonneurs et vététistes afin de rallier plus facilement Montmajou.

Dans les projets :

- Les locaux de l'ancienne école et de l'ancienne Mairie ont déjà fait l'objet d'un projet d'aménagement en logement communal de 180 m² pour personne handicapée. Des travaux de gros œuvre ont eu lieu en 2004. Nous souhaitons reprendre ce chantier, peut-être pas dans les mêmes conditions de réalisation : un projet plus modeste, plus conforme à nos ressources financières, est à l'étude avec un architecte et le service d'urbanisme du Conseil Départemental.

Nous restons à disposition lors des permanences du samedi matin et sur notre boîte mel ; l'affichage sur le panneau communal de la Mairie vous permet aussi de rester informés.

Sachez que toutes les actions menées par l'équipe municipale ont pour finalité de rendre plus agréable la vie au village et ce en total bénévolat, ni le maire, ni les adjoints ne percevant d'indemnités.

Ces actions sont facilitées avec le concours de la Communauté de Communes des Pyrénées Haut Garonnaises, du Conseil Départemental, de la Région et de la Préfecture.

La vaccination devrait nous rapprocher de la fin de cette longue période de Covid et nous permettre de nous retrouver dans une vie communale harmonieuse et solidaire, toutes générations confondues.

Le Maire,
Jean-Pierre DORE